

CABINET IMMOBILIER DE HAGUENAU

10 route de Bischwiller

67500 HAGUENAU

☎ 03.88.73.42.33

TARIF DES HONORAIRES EN VIGUEUR

BAREME EN PRIX MAXIMUM

Il est spécifié que ce tarif s'entend taxe à la valeur ajoutée

incluse au taux en vigueur de 20%

Pour toutes autres prestations: selon devis

En cas de délégation de mandat le montant des honoraires applicables est celui du mandat principal

1 - NÉGOCIATION SUR VENTES ET ACHATS D'IMMEUBLES D'HABITATION

jusqu'à 30 000 €	10,00% du prix de vente (Minimum 2 000 €)	à la charge de l'acquéreur
de 30 001 € à 50 000 €	8,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 50 001 € à 80 000 €	7,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 80 001 € à 100 000€	6,50% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 100 001 € à 150 000 €	6,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 150 001 € à 200 000 €	5,50% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 200 001 € à 300 000 €	5,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
au dessus de 300 001 €	4,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur

2 - LOCATION D'IMMEUBLES D'HABITATION **à jour de la loi ALUR****a) à la charge du bailleur**

entremise et négociation	1,00% du loyer annuel hors charges
visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	6,00% du loyer annuel hors charges
réalisation de l'état des lieux d'entrée	2,00% du loyer annuel hors charges

b) à la charge du locataire

visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	6,00% du loyer annuel hors charges
réalisation de l'état des lieux d'entrée	2,00% du loyer annuel hors charges

3 - REDACTION D'ACTES (hors négociation et état des lieux)

bail habitation	250 € à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
bail professionnel	350 € à charge du locataire
bail commercial	500 € à charge du locataire
bail garage	85 € à charge du locataire
cautionnement	80 € à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
avenant au bail d'habitation	60 € à la charge du demandeur

4 - ETAT DES LIEUX D'HABITATION (à partager par moitié entre bailleur et locataire)

jusqu'à 30m ²	120 € (+ 80 € si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
de 31m ² à 50m ²	180 € (+ 80€ si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
de 51m ² à 75m ²	220 € (+ 100€ si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
au-dessus de 75m ²	250 € (+ 120€ si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire

5 - GESTION LOCATIVE

gestion courante	9,60% des loyers payés	à la charge du bailleur
garantie loyers impayés	2,50% du quittancement	à la charge du bailleur

6 - NEGOCIATION D'IMMEUBLES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET PROFESSIONNELS

jusqu'à 11 000 €	1 600 € forfait
de 11 001 € à 30 000 €	15% du prix de vente
de 30 001 € à 60 000 €	10% du prix de vente
au dessus de 60 001 €	7% du prix de vente

7 - LOCATION COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET PROFESSIONNELLES

20% du loyer annuel hors taxes et hors charges à la charge du locataire

8 - ESTIMATION 180 € (Sous conditions, se renseigner à l'agence)**9 - CONSEIL - CONSULTATION** 100 € sur rendez-vous d'1 heure